

NOTE EXPLICATIVE ENQUETE MENAGES DEPLACEMENTS

I- QU'EST-CE-QU'UNE ENQUETE DEPLACEMENTS VILLE MOYENNE ?

L'objectif d'une Enquête Déplacements Ville Moyenne est de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants pour mesurer les évolutions des pratiques et mieux organiser le futur système de Mobilité dans, et à destination, de l'agglomération. (Modes actifs, circulation routière, stationnement, transports collectifs..).

II- QUEL EST LE PERIMETRE DE CETTE ENQUETE ?

L'aire d'étude comprend la totalité de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers, mais également son bassin de vie avec l'agrégation de certaines communes aux marges du pays Neuillois et des Vallées du Clain dont l'attractivité économique, le poids démographique, et le caractère résidentiel génèrent des déplacements sur la communauté Urbaine. Au total 67 communes sont concernées par cette enquête. (cf carte jointe)

III- COMMENT SE DERoule CETTE ENQUETE ?

Cette enquête se déroulera, par téléphone, du 16 Janvier au 28 Avril 2018 auprès de 4 450 personnes. Les ménages tirés au sort seront préalablement informés par une lettre avis avant d'être contactés, téléphoniquement, par des enquêteurs de la société ALYCE.

Au sein de chaque ménage, une ou deux personnes âgées de 11 ans ou plus seront enquêtées sur leurs déplacements de la veille (1 personne pour les ménages comportant 1 ou 2 personnes de 11 ans ou plus, 2 personnes pour les ménages de plus grande taille).

En parallèle, et ce afin de mieux cerner les pratiques de mobilité étudiante, 200 étudiants, résidents sur les principaux sites universitaires (Centre-ville et Campus de Poitiers, Zone du Futuroscope) seront également enquêtés. Les enquêtes auprès des étudiants sont réalisées en face à face, au domicile, après prise de rendez-vous.

IV- LES PRINCIPALES QUESTIONS QUI PEUVENT VOUS ETRE POSEES ?

Pourquoi cette enquête ? - L'organisation des transports et de la mobilité à l'intérieur de l'agglomération impose de connaître les pratiques de déplacements des habitants.

Pourquoi suis-je interrogé(e) ? - Pour réaliser l'enquête, des logements sont tirés au sort et ce sont les occupants actuels de ces logements qui sont interrogés de manière à constituer un échantillon représentatif des habitants de l'agglomération.

En quoi l'enquête m'intéresse-t-elle ? - L'enquête porte sur les déplacements quotidiens des habitants. Elle a pour objectif principal de connaître la mobilité et l'utilisation des différents modes de transport. Elle fournira aux autorités compétentes des éléments pour décider des améliorations à apporter à la circulation, au stationnement, aux transports collectifs et aux infrastructures de l'agglomération.

Est-il utile que je réponde ? - Oui, votre situation personnelle représente l'une des facettes de l'ensemble des situations de la population. Quel que soit votre âge, que vous viviez seul ou en couple, avec ou sans enfant, que vous soyez travailleur, étudiant, retraité ou actuellement au chômage, d'une manière ou d'une autre, vous vous déplacez dans l'agglomération. Vous êtes donc bien représentatif d'une situation particulière et il est utile que vous répondiez.

Le questionnaire n'est-il pas indiscret ? - Non, et soyez rassuré(e), d'une part la loi vous protège et vous garantit la confidentialité de vos réponses, d'autre part, l'enquêteur que nous avons désigné pour vous contacter est soumis au secret professionnel.

Il ne s'agit pas d'une déclaration, vous ne signez aucun document, vous ne vous engagez à aucune action. Vos réponses nous intéressent dans le seul but statistique. Elles seront analysées de manière totalement anonyme.

Qui a décidé de cette enquête ? – La communauté Urbaine de Grand Poitiers accompagnée par les services de l'état dont la DREAL Nouvelle Aquitaine (Direction Régionale de l'Aménagement de l'Environnement et du Logement) et le CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement)

Par qui suis-je interrogé ? – Il s'agit de la société d'études (ALYCE) dont les enquêteurs sont habilités à la conduite d'enquêtes ménages déplacements.

V- QUE FEREZ-VOUS DES DONNEES PERSONNELLES ?

Cette enquête effectuée selon la méthode « standard CEREMA », fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil).

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Le destinataire des données est la société ALYCE. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, les personnes enquêtées bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent.

Si elles souhaitent exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant les personnes interrogées, elles doivent s'adresser à la société ALYCE (196 Rue Houdan - 92330 SCEAUX)

Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant.

En fin d'enquête, toutes les informations nominatives concernant les personnes enquêtées seront détruites. Les fichiers constitués ainsi que les exploitations réalisées seront rendues totalement anonymes conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés ».

VI - CONTACTS ?

Grand Poitiers Communauté urbaine
Place du Maréchal Leclerc - CS 10569
86021 Poitiers Cedex
Accueil : 05 49 52 35 35
direction.mobilites@grandpoitiers.fr

Le prestataire ALYCE au 01 84 01 14 (81)
196 Rue Houdan 01 84 01 14 (80)
92330 SCEAUX



